



INFO TRANSFU

Janvier 2026

EDITO

Chers collègues,

L'année 2025 a été riche en événements et en réalisations pour vos élus CFDT du CSE.

La CFDT a notamment fait évoluer les modalités d'octroi des chèques vacances, en offrant désormais la possibilité de les épargner ou de les dématérialiser, tout en maintenant un niveau élevé de prise en charge des locations de vacances.

Notre Quiz lancé en septembre a rencontré un succès remarquable, avec une participation importante qui a permis de mieux faire comprendre les règles d'attribution des activités sociales et culturelles (ASC). Suite à notre enquête sur les ASC, nous avons organisé un voyage au Vietnam qui a suscité un engouement considérable, avec de nombreuses inscriptions.

Grâce à une gestion rigoureuse de notre budget par vos élus CFDT, nous avons pu maintenir un montant significatif pour le cadeau de fin d'année, répondant ainsi à vos attentes.

Sur le plan administratif, le CSE poursuit sa modernisation. Un changement d'expert-comptable est intervenu après plus de 30 ans de partenariat, avec le choix d'une professionnelle spécialisée dans la gestion des CSE. Cette démarche nous a permis de mettre en place, dès le début de l'année, un plan de mise en conformité avec l'URSSAF afin de vous protéger en cas de contrôle.

L'engagement de vos élus CFDT demeure constant : être à l'écoute et réactif face à vos besoins.

La CFDT vous souhaite une excellente année 2026, pleine de réussite et de satisfaction.

A bientôt,

Benoît LEMERCIER

Secrétaire du CSE

Délégué syndical central CFDT

Xavier JACOB

Secrétaire adjoint du CSE

Délégué Syndical Régional

CFDT Dominique NOIRAULT

Délégué Syndical Régional CFDT



ZOOM SUR...

CHARGE DE TRAVAIL DES CADRES AUTONOMES EN NVAQ : DES DÉFIS À RELEVER ENSEMBLE

L'analyse des indicateurs de charge de travail des 144 Cadres Autonomes (CA) de Nouvelle-Aquitaine nous offre l'opportunité d'identifier des axes d'amélioration concrets pour renforcer leur bien-être au travail.



État des Lieux :

◆ Amplitude Journalière :

- En 2024, la fréquence moyenne de dépassement de 12h s'établit à 2,4 fois par CA, proche de celle nationale (2,1)
 - ➡ Au total en 2024 c'est 345 journées d'amplitude >12h qui ont été recensées.

◆ Repos Quotidien :

Une dynamique positive à poursuivre

- 2023 : 2,45 jours de repos inférieurs à 12h par CA (moyenne nationale : 1,2)
- 2024 : amélioration à 2,20 jours par CA (moyenne nationale : 1,87)
 - ➡ 317 jours de repos <12h enregistrés en 2024

Gestion des Droits à Repos : Des Progrès Encourageants

◆ Congés Payés (CP) non pris :

- Évolution positive : de 0,83 jour non pris/salarié en 2023 à 0,55 jour en 2024 (au total 79 jours).
 - ➡ Soit une réduction de 40 jours au total.

◆ Jours Non Travaillés (JNT) non pris :

- Amélioration : de 0,41 jour non pris/salarié en 2023 à 0,37 jour en 2024
 - ➡ Soit une diminution de 6.5 jours non pris au total.

◆ Déplacements :

- En 2024, seuls 2 CA sont concernés par le droit à repos de l'ANAT en NVAQ pour un nombre de déplacements allant de 18 à plus de 36, soit bien en dessous des autres régions (Total national de déplacements >36 = 100 en 2024, 71 en 2023).

Bien que la CFDT ait réussi à négocier un palier dès 18 déplacements (au lieu de 36 initialement) pour obtenir 1 jours de repos supplémentaire, cette mesure reste

très marginale dans notre région. La CFDT a aussi pu faire ajouter en décembre un item « heures » dans HQ pour les déplacements inférieurs à une journée (Code HQ : MISSCA).

Espérons que cette dernière mesure permettra d'octroyer davantage de jours de repos au CA qui se déplacent en améliorant notamment la déclaration*.

*Pour tout déplacement supérieur à 1h aller (2h A/R) ou 50Km aller (100Km A/R) vous devez déclarer dans HQ (code : MISSCA) votre déplacement pour bénéficier dès 18 déplacements d'1 jours de repos supplémentaire (vs 2 jours pour 36 déplacements).

◆ Compte Épargne Temps (CET) :

- Utilisation active (choisie ?) du dispositif : 3,94 jours transférés en 2023, 4,99 en 2024 en moyenne par cadre.

Perspectives constructives

Notre région s'inscrit globalement dans les standards de l'EFS tout en présentant des spécificités qui méritent une attention particulière sur le repos quotidien et l'augmentation des jours épargnés au CET. Ces éléments pourraient expliquer la réduction des congés payés non pris en 2024 par rapport à 2023.

En NVAQ, l'impossibilité de prendre le repos réglementaire suggère une charge de travail élevée. Les tendances 2024 indiquent néanmoins une amélioration progressive confirmé par le baromètre social (à suivre dans une prochaine communication).

L'impossibilité de prendre le repos dû, qui peut être un indicateur indirect de la charge de travail, est particulièrement marquée en NVAQ.

Les tendances positives observées en 2024 démontrent qu'une amélioration est possible et déjà en cours.

Propositions CFDT pour Consolider ces Avancées :

- ➡ Poursuivre la dynamique de réduction des repos inférieurs à 12 heures
- ➡ Accompagner la prise effective des congés pour préserver la santé et l'engagement des cadres autonomes.

Points principaux du CSE de Janvier 2026

📍 Informations de la direction :

- ▶ **Ambition plasma** : objectif national atteint avec 915 000 litres livrés au LFB, entraînant une revalorisation du prix d'achat à 160€/litre. La région a pratiquement atteint l'objectif révisé à la hausse en septembre (environ 100 prélèvements manquants). .
- ▶ **Point sur les CGR** : objectifs de prélèvements dépassés en 2025 (+1900 poches par rapport au budget révisé) et revalorisation du tarif de 2,7% pour 2026.
- ▶ **Point sur l'activité des échanges plasmatiques** : le CHU de Bordeaux s'est organisé pour réaliser des échanges plasmatiques (3 journées/semaine). Il a été convenu avec la direction du CHU qu'un équilibre devait être respecté dans les deux sens afin que l'EFS puisse maintenir cette activité.

La CFDT a rappelé à la direction que cette activité est bénéficiaire pour l'EFS et qu'il est important de garder un équilibre car ce n'est pas anodin sur le budget de l'établissement.

▶ Pour le service RH :

- ◆ Départ de Mme D'ESPARBES (RRH) le 9 janvier 2026.
- ◆ Arrivée de Mme VIDAL sur ce poste de RRH en CDD.
- ◆ Recrutement d'une personne en charge de la QVCT (Qualité de vie et conditions de travail).

📍 Objectifs direction 2026 :

La direction n'a pas encore reçu la lettre de mission pour la région.

Toutefois, il est acté :

- ◆ **Un objectif à 60 000 prélèvements de plasmas** (contre 47500 en 2025), avec une baisse attendue des prélèvements en sang total compte tenu de la diminution des cessions de CGR.
- ◆ **La mise en place des Maison Du Don** :
 - Les travaux sur Agen sont finalisés.
 - Pour la MMD Bordeaux 2, l'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2027.
 - Projet sur l'agglomération Côte Basque-Adour (ACBA) : ouverture d'une MMD en janvier 2027 avec un départ collecte sur un autre site.

📍 Projet TMS LEO (flux logistiques et transports) :

Mise en place d'un outil numérique de pilotage des transports (traçabilité, suivi, gestion des anomalies).

Cette application permettra :

- ◆ de prendre en charge une tournée ou de réaliser une course urgente.
- ◆ de flasher les colis pris en charge et les enceintes où ces derniers vont être déposés.
- ◆ la possibilité de prendre en photo le ticket de température ou un colis abîmé.
- ◆ la possibilité de déclarer des anomalies.

Lors d'un chargement, le chauffeur devra scanner l'enceinte du véhicule et lors d'une livraison scanner l'enceinte de dépose. Des codes-barres seront mis sur chaque compartiments du camion et sur les endroits de stockage.

Des formations seront dispensées au personnel amené à réaliser des étiquettes de transport.

Le déploiement final est prévu début mars 2026

📍 Information sur la mise en place de la vidéo surveillance sur le site de bersol :

Afin de renforcer le système de sécurisation du site, l'EFS a prévu d'installer un système de vidéosurveillance similaire à celui existant sur Pellegrin. Il y aura au total 7 caméras avec détection d'évènements.

Le système d'enregistrement permettra de conserver les données pendant 30 jours sur le serveur local.

A partir de septembre 2026, il est prévu la remontée des images en direct sur un écran au PC sécurité de Pellegrin, ainsi qu'une détection intrusion avec remontée des alarmes vers la PC sécurité.

📍 Questions CFDT :

► **Bordeaux Pellegrin** : Cela fait plusieurs fois que les élus CFDT demandent que les deux réfrigérateurs de la salle de repos soient changés. Ils ne répondent plus aux exigences sanitaires en la matière et n'ont plus de clayettes pour y déposer les repas des personnels. Serait-il possible de les changer rapidement ?

Réponse de la direction : La commande a été effectuée en décembre. Ils devraient donc arriver prochainement.

► **Bordeaux Pellegrin** : une panne critique du système de traitement d'air (CTA) affecte le laboratoire Contrôle Qualité et la biothèque. Elle dégrade les conditions de travail et perturbe le fonctionnement des automates. Comment la Direction envisage d'assurer le retour à des températures contrôlées, conforme à de bonnes conditions de travail et aux exigences attendues de nos activités ?

Réponse de la direction : prise en charge de cette panne par le prestataire EIFFAGE, des pièces (résistances de chauffage) sont en cours de commande. Des radiateurs d'appoint ont été installés, mais pour des raisons de sécurité ils doivent être éteints la nuit. Une réunion est prévue avec le service technique pour connaître le délai de réception des pièces et pour essayer de trouver une solution afin de ne pas pénaliser l'activité de ce service.

► **Dax** : les donneurs de sang expriment leur frustration face à l'insuffisance des espaces d'accueil, conduisant à des départs sans don et à de la tension. Face à ces défis et aux objectifs ambitieux de collecte de plasma, il est crucial de développer une stratégie d'amélioration des conditions d'accueil pour maintenir la mobilisation et la participation des donneurs. Dans ce cadre, quelles mesures compte prendre la Direction ?

Réponse de la direction : On va prendre RDV avec la direction du CH pour aborder le point du stationnement pour les donneurs. Le parking accueille également les étudiants de l'IFSI donc difficile d'installer une barrière.

La CFDT propose d'installer des bornes rétractables qui pourraient être abaissées à distance.

► **ITC Bordeaux** : sur la paye des techniciens, des forfaits astreintes techniques de nuit et de week-end sont régulièrement oubliés. Une vigilance particulière du service RH peut-elle être mise en place pour remédier à ce problème récurrent.

Réponse de la direction : Les forfaits sont saisis par les gestionnaires HQ et les gestionnaires de paie ne sont pas en capacité de voir s'il y a des oublis. Il faudrait faire remonter les cas particuliers à Mme CORREGEDOR afin de vérifier s'il ne s'agit pas d'un problème de paramétrage dans HQ.

EN DIRECT DE VOTRE CSE

Vos prestations CSE 2026 :

Prestation	Période d'inscription	Disponible	Public	Soumis au QF
Bons d'achat événements	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Non
Aide à la pratique sportive et culturelle (adulte)	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Non
Aide à la pratique sportive et culturelle (enfant)	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Enfant ayant droit du salarié	Non
Abonnements lecture (Cadeau Lire)	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Non
Billetterie (cinéma, concert, théâtre, etc.)	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Enfant ayant droit du salarié	Non
Locations vacances	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Oui
Vacances ou voyages enfants	1 ^{er} janvier - 31 décembre	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Oui
CESU	Avant le 5 de chaque mois	Toute l'année	Salarié(e) EFS NVAQ	Oui
Chèques vacances (classique)	Février - 31 décembre	janvier N+1	Salarié(e) EFS NVAQ	Oui
Chèques vacances (avec épargne/abondement)	Février - mars	janvier N+1	Salarié(e) EFS NVAQ	Oui
Rentrée scolaire -16 ans	Automatique	début juillet	Enfant ayant droit du salarié	Non
Rentrée scolaire +16 ans	1 ^{er} juillet - 31 octobre (avec justificatif de scolarité)	Entre juillet et octobre	Enfant ayant droit du salarié	Non
Cadeau de Noël salarié	Novembre	Fin novembre	Salarié(e) EFS NVAQ	Non
Cadeau de Noël enfants	Automatique	Fin novembre	Enfant ayant droit du salarié	Non

Délégué Syndical Central

Benoît LEMERCIER

☎ 06 31 52 83 77

@ lemercier.cfdt@gmail.com



S'engager pour chacun
Agir pour tous

Délégués Syndicaux Régionaux

Xavier JACOB

☎ 06 71 57 98 34

@ jacob.cfdt@gmail.com

Dominique NOIRAULT

☎ 06 60 48 91 51

@ noirault.cfdt@gmail.com